N° 52 – 26 Janvier 2026

WARLUS - INFOS

Sommaire

Réunion de Conseil P. 1 à 3
Goûter de Noël P. 4 et 5
Cérémonie des vœux P. 5 à 8
Brouillon de Culture P. 8

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 DECEMBRE 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 8 Décembre 2025. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des sujets abordés :

D 1 : Délibération modificative : remboursement de l'emprunt : prêt relais à taux fixe

Pour faire face aux dépenses relatives au chantier de la RD 59, en attendant le versement des subventions, nous avions contracté en Février 2025 un emprunt de 265 000 € sur deux ans auprès du Crédit Agricole, pour lequel nous payons des intérêts de 2 067 € par trimestre. Les travaux étant terminés, nous pouvions demander de procéder au remboursement anticipé de ce prêt-relais.

Une délibération modificative du budget devait cependant être prise. De cette façon, il ne sera pas nécessaire d'attendre le vote du budget 2026 et la trésorerie pourra effectuer le remboursement du capital en début d'année 2026. Le reliquat des intérêts à payer sera ensuite calculé par la banque.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, a approuvé la modification budgétaire proposée et a autorisé Madame le Maire à effectuer toutes démarches auprès de la banque et de la Trésorerie pour réaliser le remboursement anticipé de ce prêt-relais de 265 000 €.

D 2 : Accompagnement du Centre de Gestion à la sécurisation des Données

Le Centre de Gestion 62, en partenariat avec AGEDI, **se** propose de nous accompagner au quotidien pour sécuriser nos fichiers et outils informatiques. En investissant dans des services partagés, il garantit que chaque collectivité, quelle que soit sa taille, puisse bénéficier d'outils modernes, sécurisés et évolutifs, adaptés à ses besoins.

Au global le coût serait de 505 € HT par an soit 606 € TTC par an + 50 € par an pour le CGC 62, soit 656 € par an tout compris.

De plus, à compter du 1er Janvier 2026, une subvention de 60 % est accordée, ce qui ramène le coût annuel à 242 € par an. Le renouvellement chaque année fera l'objet d'un devis.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a donné son accord pour ces services de sécurisation des données ainsi que pour le coût correspondant et a donné pouvoir à Madame le Maire pour signer les conventions relatives à cette protection numérique.

Directrice de la publication : Catherine LIBESSART ; Equipe de rédaction : Guillaume RAVELLI-DAMIOLI, Christian SENEZ, Bérangère TLILI, Michel TRUFFIER
Imprimé en Mairie de Warlus à 185 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique
Téléphone Mairie : **03 21 58 20 71** – Mail : **commune-de-warlus@orange.fr** – Site : **Warlus.fr**

D 3 : Protection sociale complémentaire : mutuelle santé

Lors de nos réunions de Conseil des 17 Mars et 23 Juin derniers, nous avons, dans un premier temps, accepté à l'unanimité l'adhésion avec le Centre de Gestion à la convention de participation financière prévoyance de la commune pour la protection de ses agents. Ces derniers doivent adhérer à une mutuelle santé agréée pour que la commune puisse accorder une aide de 15 € par mois et par employé.
Le Conseil Municipal à l'unanimité a donné son accord pour le versement de cette aide aux agents qui rempliront les conditions et a donné pouvoir à Madame le Maire pour signer les conventions.

D 4 : Devis et demande de subvention pour feux tricolores

Nous avons des devis pour l'installation de feux tricolores rue de Berneville et allée des saules.

Il est précisé que l'entreprise SNPC qui devait initialement effectuer ces travaux, s'est désistée et n'a pas souhaité prendre en charge ce chantier.

Un représentant de CITEOS, l'entreprise spécialisée dans l'installation des feux, est venu sur site le 1er Décembre 2025 et a actualisé son devis qui se monte maintenant à 29 763,62 € TTC.

La société GUFFROY a fourni un devis daté du 1er Décembre pour les travaux de réseaux que devait réaliser SNPC (ouverture/remblais de tranchée, pose de fourreaux, chambres de tirage, réalisation de fonçages pour le passage des fourreaux) pour un montant de 13 618,20 € TTC.

Ces deux devis correspondent à des travaux subventionnables par le Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police et au titre des Opérations de Sécurité à Maîtrise d'Ouvrage Communale (OSMOC) à hauteur de 80 % pour ces deux subventions.
Le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité à la demande des subventions correspondantes au Conseil Départemental sur la base de ces deux devis. Il a accepté de bénéficier pour notre budget des subventions allouées.

5 - Bilan financier des travaux rue d'Arras

Le marché prévisionnel initialement signé s'élevait à 699 354,30 € HT. Après intégration des travaux supplémentaires et des moins-values, la facture globale se monte à 642 757,20 € HT.

MARCHE	HT	TVA 20 %	TTC
BASE	699 354,30	139 870,86	839 225,16
PRIX SUPPLEMENTAIRES	31 383,80	6 276,76	37 660,56
MOINS VALUES	-89 903,40	-17 980,68	-107 884,08
ACTUALISATION DES PRIX	1 922,50	384,50	2 307,00
TOTAL	**642 757,20**	**128 551,44**	**771 308,64**

Ce tableau inclut les quatre sous-traitants qui ont effectué des travaux à hauteur de 77 859,10 € HT

LES SUBVENTIONS

MMU : Travaux de bordurations chaussée-trottoirs : 177 363,45 €
OSMOC : Aménagement carrefour à feux : 30 209,75 €
REGION : Point d'arrêt bus : 2 000,00 €
DETR : Equipement des territoires ruraux : 89 828,80 €
Amendes de police (Budget 2023 versée en 2024) : 15 000,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS : 314 402,00 € soit 40,76 % du coût total.

De plus, la régularisation par le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) permettra de récupérer une partie (14,85%) de la TVA réglée mentionnée ci-dessus.

6 - Préparation et distribution des colis des aînés - Goûter de Noël

Les rôles entre les membres du Conseil Municipal ont été répartis pour assurer la préparation et la distribution des colis de Noël aux aînés (plus de70 ans) le samedi 13 Décembre.

Des précisions ont été données aux membres du Conseil sur l'organisation du goûter de Noël le lendemain dimanche 14 Décembre, avec la participation du Conseil Municipal et des deux associations de Warlus, Brouillon de Culture et Warlus Loisirs Animation.

7 – Divers

- **L'église :** Nous avons rencontré Monsieur Hugues DEWERDT, architecte du patrimoine, le lundi 28 Octobre dernier. Une mission d'étude préalable a été réalisée. Une partie des éléments, en particulier les charpentes, n'a pu faire l'objet d'investigations car aucun accès n'est actuellement présent. Par ailleurs, l'arc entre la nef et le chœur comporte des fissures qui s'agrandissent. L'objectif serait donc de faire un point complet et d'analyser l'ensemble des désordres. Les charpentes de la nef seront observées à partir d'une fenêtre de visite qui sera temporairement réalisée dans les couvertures. Le complément de cette étude permettra de mettre au point avec les services concernés, un programme de restauration complet. La facture présentée par M. DEWERDT pour **cette étude se monte à 5 150 € HT soit 6 180 € TTC. La Région finance le diagnostic à hauteur de 80 %.**
  Compte tenu de ces éléments**, le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour faire réaliser cette étude complémentaire. Il a donné également son accord pour le dépôt des demandes de subvention auprès de la DRAC pour début 2026.** L'architecte envisage un dossier complet pour le printemps 2026 et une réunion pourra alors être tenue avec les représentants de la DRAC avant toute décision définitive.
- **Subventions aux associations :** Madame le Maire a rappelé les montants alloués l'an dernier aux associations et a demandé l'avis des membres du Conseil. **Le Conseil Municipal à l'unanimité a donné son accord pour reconduire les mêmes montants aux mêmes associations que l'année dernière.**
- **Bons d'achat pour les jeunes diplômés : Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé la reconduction de cette remise d'un bon d'achat de 30 € aux jeunes diplômés qui devront se faire connaître en mairie.**
- **Elections municipales de Mars 2026 :** Madame le Maire a fait un tour de table pour connaître les intentions des membres du Conseil actuel pour les élections municipales du 15 Mars 2026.

.

COLIS AUX AINES ET CADEAUX AUX ENFANTS

Le samedi 13 Décembre 2025, la distribution des colis de Noël offerts par la Municipalité aux aînés de plus de 70 ans a été effectuée le matin par des membres du Conseil Municipal. Cette année, 48 foyers (17 couples, 20 femmes seules et 11 hommes seuls) ont été visités pour la remise à domicile de ces colis, composés comme les années précédentes d'une majeure partie de produits locaux appréciés des bénéficiaires (voir photo page précédente).

Le lendemain dimanche 14 Décembre 2025, les deux associations de notre village, **« Brouillon de Culture »** et **« Warlus Loisirs Animation »** se sont jointes au **Conseil Municipal** pour organiser l'arbre de Noël de la commune.

Après le mot d'accueil de Madame le Maire, la troupe « Brouillon de Culture » (ci-contre avec le Père Noël), a proposé un spectacle inspiré d'un conte de Grimm : Le vieux Sultan.

Mettant en scène un fermier, sa femme, le chien Sultan, des moutons et un loup, cette histoire d'animaux a passionné les enfants présents.

Puis, viennoiseries, chocolat chaud et café, offerts par la Municipalité ont permis à tous, petits et grands, de prendre part au goûter intergénérationnel de Noël avant l'arrivée du Bonhomme rouge.

Le Père Noël a ensuite remis aux enfants des cadeaux ou cartes-cadeaux, offerts par la municipalité, et WLA leur a remis un sachet de friandises et des mandarines. Les réactions des enfants face au Père Noël ont été diverses et pour certains inattendues. De nombreux parents ont tenu à immortaliser ces moments et le vieil habitant de Laponie s'est prêté de bonne grâce à ces séances photos.

Nous avons remarqué avec satisfaction que parents et enfants étaient plus nombreux que l'année dernière. Nous leur adressons un grand merci pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette animation dans notre village.

Nous remercions sincèrement les bénévoles des deux associations qui ont permis, en apportant leur concours au Conseil Municipal, d'offrir ce moment festif et convivial apprécié des petits comme de leurs parents. Tous ont participé dans la bonne humeur à cette animation. Il est agréable de souligner que lorsque toutes les bonnes volontés se mobilisent vers un même but, c'est l'ensemble de la population du village qui en profite.

RETOUR SUR LA CEREMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu le **vendredi 16 Janvier 2026** à la salle polyvalente Jean Lefranc. Nous avons constaté avec plaisir qu'un nombre important d'habitants ont tenu à être présents. Nous les remercions vivement pour l'intérêt qu'ils portent aux dossiers qui concernent notre commune et que Madame le Maire a évoqués lors de son discours :

Après avoir présenté ses vœux en son nom et au nom du Conseil Municipal, elle est d'abord revenue sur les trois naissances ayant fait le bonheur de trois familles en 2025 et a tenu à saluer la mémoire des trois Warlusiens qui nous ont quittés en 2025.

L'année écoulée a été perturbée par l'important chantier des deux routes départementales, principaux axes de la commune et qui ont contrarié nos déplacements pendant plus de six mois. Elle a tenu à remercier les riverains des rues d'Arras et de Wanquetin et l'ensemble des habitants pour leur patience et leur compréhension durant les travaux. Elle a également remercié les conseillers municipaux qui ont participé à la gestion de ce chantier lors des réunions de chantier, mais aussi en dehors de ces réunions officielles, où nous avons passé beaucoup de temps et d'énergie afin de défendre les intérêts de notre commune. Mais aujourd'hui, nous pouvons être fiers du résultat que nous avons obtenu a-t-elle mentionné, soulignant que nous avons bénéficié de 40 % de subventions sur l'ensemble du coût du chantier, de la part du Conseil Départemental et de l'Etat. Ces subventions viennent de nous être versées et le prêt relais souscrit en mai dernier est en cours de remboursement.

Elle a rappelé les autres travaux qui ont également été réalisés au cours de l'année 2025, notamment l'élagage l'hiver dernier des arbres de l'ancienne rue d'Arras se trouvant sous la ligne électrique, la signalisation de l'ensemble des poteaux d'incendie dans tout le village et récemment l'élagage des tilleuls de la Place, du Calvaire et de l'ensemble des arbres du cimetière. Nous avons, également, fait électrifier la place à deux endroits. Mais, nous n'avons pas pu en profiter pour les illuminations de Noël car nous avons quelques difficultés avec Enedis pour remettre en service le compteur forain qui n'a pas été utilisé depuis plus de cinq ans. Tout sera fonctionnel pour Noël prochain.

Nous avons également investi dans l'achat d'une nouvelle laveuse pour la salle des fêtes et souscrit un nouveau contrat pour le copieur de la mairie, moins onéreux que l'ancien contrat.

En termes de communication, Madame le Maire a souligné que nous nous sommes efforcés tout au long de l'année, ainsi que tout le long du mandat, d'informer la population de la vie communale et ce n'est pas moins de neuf bulletins municipaux qui ont été distribués cette année et la Page Facebook de notre commune est régulièrement consultée avec plus de 750 followers à ce jour.

Elle a rappelé les activités hebdomadaires offertes dans la commune : Depuis fin avril 2025, ceux qui le souhaitent peuvent s'initier au Yoga, le mercredi soir dans cette salle, les cours sont dispensés par Madame Naomi LOVING, Warlusienne. Et, plus d'une vingtaine de personnes ont déjà adhéré à cette activité.

La gymnastique pour les seniors a toujours lieu le mercredi matin dans cette même salle et remporte, également, un vif succès. Les personnes souhaitant plus de renseignements sur cette activité peuvent contacter Madame Chantal CARUSSI qui est le relais local de l'association Siel Bleu qui dispense les cours.

Enfin le mardi après-midi, a lieu salle des associations, depuis plus d'un an et demi, des cours de gymnastique cérébrale qui sont dispensés également par l'association Siel Bleu.

En plus de ces activités hebdomadaires, des animations ont été proposées par l'association WLA (Warlus Loisirs Animation) tout le long de l'année 2025 : Le 4 mai avec le parcours du cœur, puis le 6 juin lors de la fête des voisins, le week-end des 13 et 14 septembre avec la ducasse et sa traditionnelle brocante et le 30 novembre dernier avec un thé dansant.

La seconde association communale, Brouillon de Culture, nous a également proposé de voir ou revoir le 26 avril sa pièce « Arrête ton cirque » écrite par M. MAGNIER, Warlusien également.

Et les deux associations se sont jointes à la commune pour offrir aux enfants de WARLUS un magnifique goûter de Noël qui nous a tous ravis.

Madame le Maire a fait applaudir les membres de ces deux associations pour leur dévouement et leur dynamisme car sans eux, la vie de notre village serait

monotone. Elle a également remercié les Warlusiens qui participent à ces animations et qui en font leur réussite, car la présence de chaque Warlusien est source d'encouragement.

Enfin, une dernière animation a fait venir plus de 600 marcheurs et cyclistes à WARLUS à l'initiative de M. René HANOT, le 12 octobre dernier, lors d'octobre Rose, et les bénéfices ont été reversés officiellement lors de cette cérémonie des vœux aux représentants de la Ligue contre le cancer. Avant de donner la parole à Monsieur René HANOT Madame le Maire a tenu à le féliciter au nom de la commune pour cette belle initiative car nous sommes tous concernés de plus ou moins loin par cette terrible maladie qu'est le cancer. Puis elle a fait applaudir M. HANOT et a remercié également tous les Warlusiens qui lui ont prêté main forte pour la réussite de cette journée, ainsi que les exposants qui se sont déplacés le 12 octobre dernier.

Monsieur HANOT a ensuite cité les bénévoles qui l'ont aidé dans l'organisation de cet évènement et qui ont fait de cette journée une réussite. Les bénéfices de cette manifestation, soit 3 940 € ont été remis symboliquement par un chèque confectionné pour l'occasion (photo ci-dessus), avant d'être mandatés dans les écritures comptables de la Ligue contre le cancer.

Puis des bons d'achat de 30 € à la Grande Librairie d'ARRAS ont été remis à Chloé qui a obtenu son brevet en Juin dernier et à Jonas qui a obtenu son baccalauréat. Cinq familles qui se sont installées à WARLUS en 2025 ont reçu un cadeau de bienvenue (un mug siglé au nom de la commune avec la photo des bâtiments emblématiques) et ont pu être présentées à l'ensemble des habitants présents.

Enfin, Madame le Maire a appelé l'attention sur les prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars prochains, notamment avec un changement significatif sur le mode de scrutin puisque désormais le vote se fait par liste paritaire, c'est-à-dire une tête de liste et dix conseillers : cinq hommes et cinq femmes et le panachage est désormais interdit.

Nous communiquerons dans un prochain bulletin sur ces nouvelles règles et modifications qui concernent les communes de moins de 1 000 habitants. **Elle a invité ceux qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale à le faire avant le 6 février prochain.**

Enfin, elle a indiqué qu'étant attachée à notre commune, et si les électeurs lui accordent à nouveau leur confiance, elle souhaitait poursuivre son engagement, accompagnée d'une équipe composée d'anciens et nouveaux conseillers municipaux afin de continuer à servir notre commune avec la même énergie et le même sens de l'intérêt général.

Après avoir remercié l'auditoire pour sa présence et son écoute, elle a renouvelé ses vœux d'une très belle année 2026 et a invité l'ensemble des participants à poursuivre cette soirée auprès du buffet en toute convivialité.

BROUILLON DE CULTURE

Un nouveau bureau a été élu à la tête de l'association Brouillon de Culture dont le siège social est à WARLUS. Il se compose désormais de Monsieur Jean-Luc MAGNIER, Président, Madame Chantal CARUSSI, secrétaire, et Madame Maryvonne LONGELIN, trésorière.

Maryvonne LONGELIN, Jean-Luc MAGNIER et Chantal CARUSSI

Composée d'acteurs amateurs et bénévoles, l'association Brouillon de Culture monte des spectacles sur scène ou en plein air. Pour ne citer que les plus récents, rappelons le spectacle proposé pour le 80ème anniversaire de la libération au château de WARLUS qui a connu un réel succès lors des deux représentations les 30 et 31 Août 2024.

Puis pour la dernière de sa pièce « Arrête ton cirque », jouée une dizaine de fois dans les communes environnantes ainsi que dans le Nord, l'association a tenu à donner cette représentation dans notre commune. C'est donc dans la salle polyvalente Jean Lefranc que les comédiens amateurs ont pu démontrer toute l'étendue de leurs talents le samedi 26 Avril 2025 dernier.

L'auteur de ces deux pièces est M. MAGNIER qui vient d'être nommé Président.

Enfin soulignons la participation de Brouillon de Culture aux deux derniers goûters de Noël dans notre commune : le dimanche 15 Décembre 2024, la troupe a proposé un spectacle inspiré d'un conte de Grimm : les musiciens de Brême. Et le dimanche 14 Décembre 2025, un spectacle inspiré également d'un conte de Grimm, le vieux Sultan (voir page 4 du présent bulletin).

Nous adressons toutes nos félicitations à l'ensemble de la troupe qui nous a offert des soirées de qualité tout en participant à l'animation dans notre commune. Nous profitons de l'occasion pour adresser à l'association, tous nos vœux de réussite dans ses futurs projets. En effet, d'après nos informations, une nouvelle pièce, dont l'auteur est le dévoué président, est en préparation. Nous aurons l'occasion de vous donner plus de précisions dans les prochains mois.